

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Vaccin Development Laboratories (VDL)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom CHASSANT

Prénom FRANCK

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SANOFI PASTEUR

Nom, prénom et qualité de la personne

CHASSANT, FRANCK

habilitée à représenter la personne morale

Directeur du site SANOFI Pasteur de Marcy l'étoile.

RCS / SIRET

3	4	9	5	0	5	3	7	0	0	0	1	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SA à Conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique n° 39 : Travaux, construction et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Surface de plancher* : 10 000 m ² < 12 200 m ² < 40 000 m ² * au sens de l'article R.111-22 du code de l'urbanisme

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un centre de R & D au cœur du site de SANOFI PASTEUR Marcy L'étoile

Destruction d'un parking interne

Destruction de deux bâtiments

Modification d'espaces verts

Modification d'un bassin d'orage

4.2 Objectifs du projet

- Regrouper des activités de Développement actuellement réparties sur le site dans 7 bâtiments afin d'anticiper l'obsolescence de certains bâtiments R&D du site, anticiper les évolutions technologiques à venir (applications robotiques, analytiques, etc.) et regrouper les équipements et installations support.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le dépôt du permis de construire est actuellement prévu pour fin mars, début avril 2019.

Démarrage prévu début septembre 2019, fin de travaux prévue fin juin 2022.

Travaux préparatoires (5 mois) :

- Démolition du parking et des deux bâtiments
- Dévoisement des réseaux
- Excavation des matériaux

Génie civil (17 mois)

Second œuvre (18 mois)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment se divise en 2 zones : la zone de laboratoires sur sa partie est, et la zone tertiaire (bureaux) en partie ouest.

Le bâtiment comprendra 7 niveaux dans sa partie laboratoires dont 3 niveaux de laboratoires, 3 niveaux intermédiaires de plénums techniques et une toiture. Dans sa partie bureaux le bâtiment présentera 4 niveaux, 3 niveaux de bureaux et une toiture.

Dans sa partie laboratoires le bâtiment comprendra essentiellement des zones de niveaux de confinement 1 à 2 (biosécurité). Deux laboratoires de niveaux de confinement 3 plus petits sont prévus au niveau 1 du bâtiment, dont un spécifique à la manipulation du virus de la poliomyélite.

La décontamination des effluents biologiques des laboratoires de niveaux de confinement 1 à 2 sera assurée par une station de décontamination thermique classée en zone de niveau de confinement 2.

Les effluents des laboratoires de niveau de confinement 3 seront traités par deux stations de décontamination thermique individuelles situées en zone de confinement de niveau 3.

Des moyens de décontamination thermique (autoclaves) et chimique (peroxyde d'hydrogène) permettront la décontamination des déchets et du matériel nécessitant une décontamination.

Le confinement sera assuré par des moyens de confinement primaires (exemple : Postes de sécurité microbiologique, etc.) et secondaires (exemple : sas, delta de pression, filtration de l'air, etc.).

Le bâtiment sera raccordé aux utilités du site pour : l'électricité et l'informatique, l'alimentation en eau potable, l'eau adoucie, l'eau surchauffée, l'eau purifiée, le sprinklage, les eaux usées, les eaux de pluies.

Le bâtiment sera autonome pour : l'alimentation en gaz (CO₂, O₂, N₂, Ar, He) et la production de vapeur industrielle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la délivrance :

- D'un porter à connaissance pour les modifications non substantielles apportées au site soumis à autorisation au titre des ICPE (DREAL) (2019)
- D'un permis de construire et de démolir (commune de Marcy l'étoile) (2019)
- D'une demande d'autorisation de modification d'un établissement pharmaceutique (ANSM) (2019)
- D'une demande d'agrément pour l'utilisation d'OGM en milieu confiné (HCB) (2022)
- D'une demande d'autorisation pour la mise en œuvre de micro-organismes et toxines (ANSM) (2022)
- D'une déclaration de modification des stockages (localisation) des produits radioactifs (ASN) (2022)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol	4735 m ²
Surface de plancher	12 200 m ²
Hauteur	22,9 m
Largeur	51 m
Longueur	93 m
Emprise projet	11725 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

SITE DE SANOFI PASTEUR
1541 avenue Marcel Mérieux
69280 Marcy l'étoile

Coordonnées géographiques¹ Long. 04° 7' 1' 00" 90 Lat. 45° 7' 7" 49

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	"Plan environnement sonore du GRAND LYON"
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'Yzeron.

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRNI de l'Yzeron est approuvé depuis le 22 octobre 2013.
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux et le bâtiment lors de son fonctionnement engendreront de consommations en eau. Cette eau sera issue du réseau d'eau de ville du site. La consommation d'eau restera cependant similaire à ce qui est actuellement utilisé pour les mêmes activités. Seule la phase de travaux pourra être à l'origine d'une légère augmentation des consommations sans pour autant entraîner de fluctuations majeures.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des drainages peuvent potentiellement être réalisés autour de la zone de travaux si les eaux de nappe venaient à infiltrer la zone chantier. En exploitation un drainage périphérique autour du bâtiment est prévu. Ce drainage n'entraînera pas de modifications substantielles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'excavation de matériaux. Une réutilisation sur le site de Neuville-sur-Saône des matériaux inertes dans le cadre de l'économie circulaire est à l'étude (dans le respect des lois sur la gestion des déchets et en accord avec les services de la DREAL). Les terres non concernées par cette démarche seront évacuées dans les filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante à l'emplacement d'un bassin d'eaux pluviales. Bien que cette zone ne soit pas définie comme une zone naturelle au sens de la réglementation, une étude du potentiel écologique du bassin et de ses alentours a été menée. Des espèces protégées ont été décelées mais aucune espèce menacée. Il est prévu l'évitement, la réduction ou la compensation écologique des impacts du projet au travers de l'application des recommandations faites sur le rapport d'évaluation écologique. Nota : cette zone n'est pas dans une continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas soumis à un risque naturel significatif en particulier. Le site est soumis au PPRNi de l'Yzeron car il fait partie de son bassin versant et participe de ce fait aux crues. Cependant le projet est hors zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La manipulation de pathogènes engendre un risque sanitaire. Cependant la construction du bâtiment respecte les réglementations en vigueur sur la conception des laboratoires (arrêté du 16 juillet 2007) et les micro-organismes et toxines (arrêté du 23 janvier 2013) ainsi que les recommandations diverses sur les OGM (guide du HCB). Le projet n'apporte pas de nouveaux risques sanitaires avec lui, les activités concernées étant déjà réalisées par ailleurs dans d'autres bâtiments.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux environ 250 compagnons sont attendus au pic sur le chantier. Un parking spécifique sera dédié à ce personnel. Lors du gros œuvre entre 40 et 50 poids lourds/jours sont attendus au pic. Le projet anticipe ce pic de circulation par la mise à disposition d'entrées spécifiques au chantier. En fonctionnement normal, le bâtiment accueillera des équipes déjà présentes sur site et n'entraînera donc pas de déplacements ou de trafic supplémentaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le chantier du projet sera à l'origine de nuisances sonores. Toutefois le chantier se situe au centre du site. Les impacts en périphérie seront très limités. Lors de son exploitation les éléments implantés en toiture (groupes froids et extracteurs) pourront être à l'origine de nuisances acoustiques. Ces nuisances sont étudiées dans le cadre d'une étude acoustique, les recommandations issues de cette étude seront appliquées afin de respecter les valeurs préconisées par la réglementation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase de travaux nécessitera l'excavation d'un certain volume de matériaux. Les outils et machine utilisées à cet effet seront à l'origine de vibrations. Toutefois les impacts liés à ces vibrations sont contenus dans le site du fait de la localisation du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier comme le bâtiment en exploitation seront éclairés à certaines heures. Les émissions lumineuses resteront cependant contenues au centre du site. De plus l'orientation de l'éclairage sera fait en sorte de ne pas engendrer de nuisances importantes à l'extérieur du site.</p> <p>Le projet prenant place au centre d'un site déjà en exploitation il est concerné par des émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier engendrera des émissions atmosphériques limitées aux poussières du chantier et aux gaz d'échappement des engins sans pour autant avoir de conséquences significatives en limite de propriété.</p> <p>En outre lors de la phase d'exploitation aucun rejet chimique ou biologique dangereux ne sera possible du fait de la conception du bâtiment (filtration chimique et biologique de l'air rejeté).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier ainsi que le bâtiment en exploitation engendreront des rejets liquides : eaux de chantier, effluents du bâtiment, eaux pluviales etc. Aucun rejet d'effluents ne sera libéré sans un traitement adapté tant en volume qu'en qualité.</p> <p>En ce qui concerne les rejets d'effluents biologiques, des traitements thermiques propres au bâtiment permettront de garantir une destruction complète des pathogènes.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Voir encadré ci-dessus.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier comme l'exploitation du bâtiment engendreront la production de déchets : DIND, DASRI, Produits chimiques, Terres (classées ISDND et ISDI), etc. Cependant les déchets seront redirigés vers les filières de traitements adaptés en fonction de leur nature.</p> <p>A noter que le site applique une démarche de tri des déchets à la source qui sera valable pour la future exploitation du bâtiment.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le bâtiment se construisant au sein du site de SANOFI PASTEUR Marcy l'étoile, ses incidences se cumulent avec celles du site.

- Gestion des déchets commune au site
- Gestion des eaux usées commune au site
- Gestion des nuisances acoustiques en cohérence avec l'existant
- Gestion des eaux pluviales commune et raisonnée au niveau du site (gestion des événements centennaux pour les nouveaux projets)

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Bruit et vibrations : application des recommandations issues des études réalisées
- Effluents : traitement par les stations de décontamination et neutralisation bâtiment. Envoi à la station de prétraitement du site.
- Eaux pluviales : gestion en centennale des volumes collectés par le bâtiment et ses aménagements.
- Déchets : tout DASRI nécessitant une décontamination sera décontaminé par un passage à l'autoclave (ou chimique en cas de besoin). Les autres déchets seront traités comme par ailleurs sur le site. A noter que le site a une démarche de tri des déchets.
- Rejets atmosphériques : les rejets atmosphériques potentiellement contaminés seront filtrés par des filtres HEPA (H 14). Le traitement atmosphérique des rejets chimiques sera possible lorsque les valeurs de rejet dépasseront les seuils autorisés.
- Consommations d'énergie : de nombreuses solutions permettront d'abaisser la consommation énergétique du bâtiment, une étude est en cours sur le sujet (LED, Gaz de réfrigération avec PRG bas, recyclage de l'air, etc.).
- Terres excavées : réutilisation des matériaux inertes sur un site à proximité dans le cadre d'une économie circulaire.
- Risque biologique : réalisation de l'étude de danger biologique prévue à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter l'établissement.
- Protection du personnel : vaccinations, confinement primaire (PSM), EPI

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet VDL a comme but principal la rationalisation et la mutualisation des moyens en place pour des activités déjà existantes. De ce fait il ne peut être à l'origine d'une augmentation significative des impacts sur l'environnement.

De plus les impacts environnementaux déjà présents à l'heure actuelle sont connus et maîtrisés sur le site. Le projet mutualisera ces moyens de maîtrise pour garantir un niveau élevé de prévention et de protection.

Par conséquent il est estimé que le projet ne nécessite pas une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Dossier de Porter à Connaissance concernant la modification d'une ICPE soumise à autorisation pour la DREAL

9. Engagement et signature

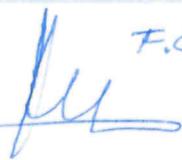
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Marcy L'étoile

le, 18 Jan 2019

Signature


F. CHARBANT

